



Délibérations examinées lors de la séance du
Bureau communautaire du 13 octobre 2025

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Bureau est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet :

www.valesdunes.fr

N° de délibération	Intitulé	Décision
2025/27B	Devis acquisition de conteneurs jaunes	Approuvée
2025/28B	Devis acquisition d'un broyeur à végétaux	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications.